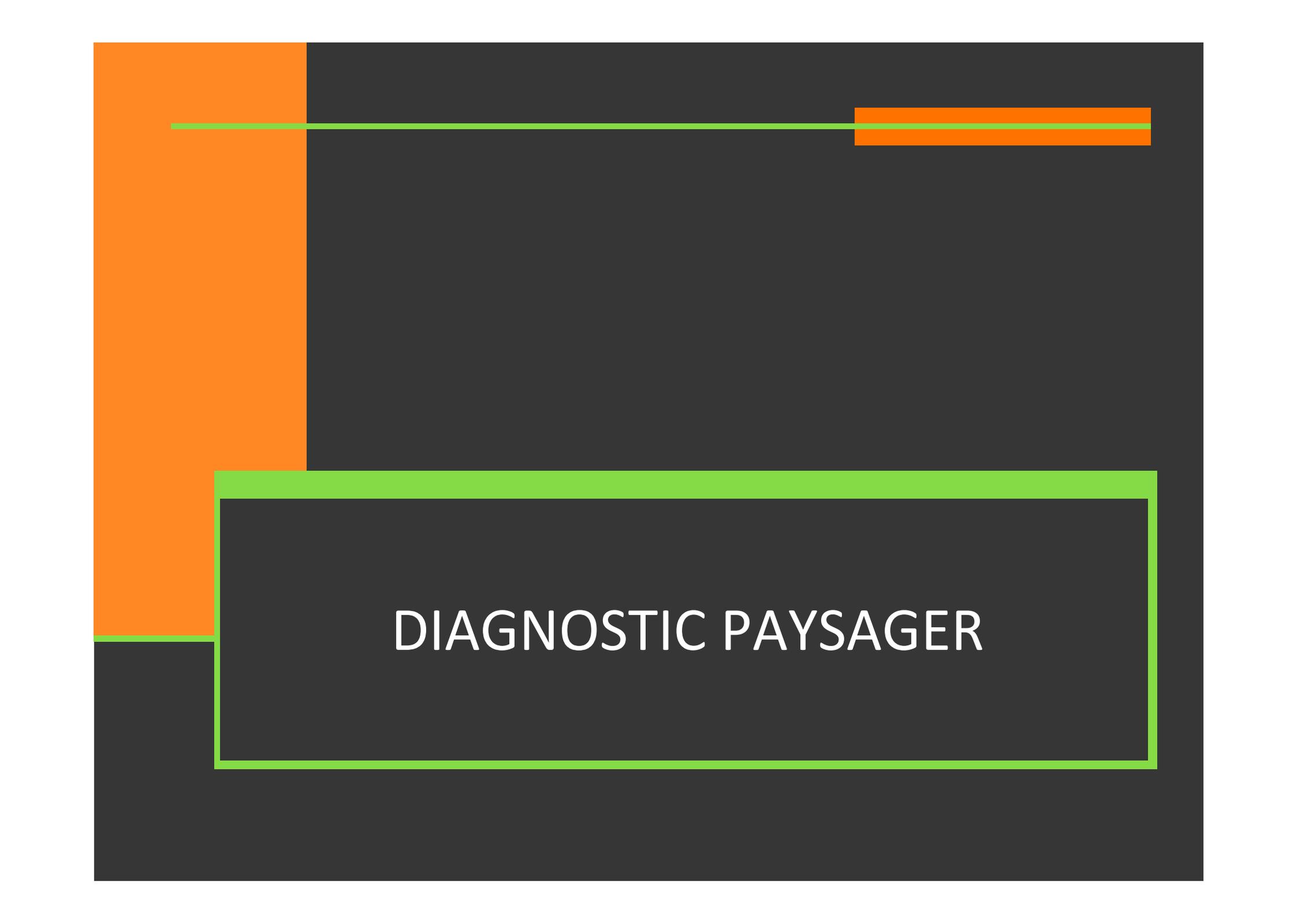


# BEAUZAC

## Plan Local d'Urbanisme (PLU)



Présentation du diagnostic  
territorial et de l'état initial  
de l'environnement

The image features a dark grey background with several geometric elements. On the left, there is a vertical orange bar. A thin green horizontal line spans across the top, ending in a small orange rectangular block. Below this, a large, dark grey rectangular area is framed by a thick green border. The text 'DIAGNOSTIC PAYSAGER' is centered within this framed area in white, uppercase letters.

DIAGNOSTIC PAYSAGER

# Perceptions paysagères

## ■ 4 entités paysagères

Le territoire de la commune de Beauzac s'étage entre des altitudes relativement basses (440 mètres à la confluence de la Loire et de l'Ance) et des altitudes beaucoup plus élevées (970 mètres à la Dent).

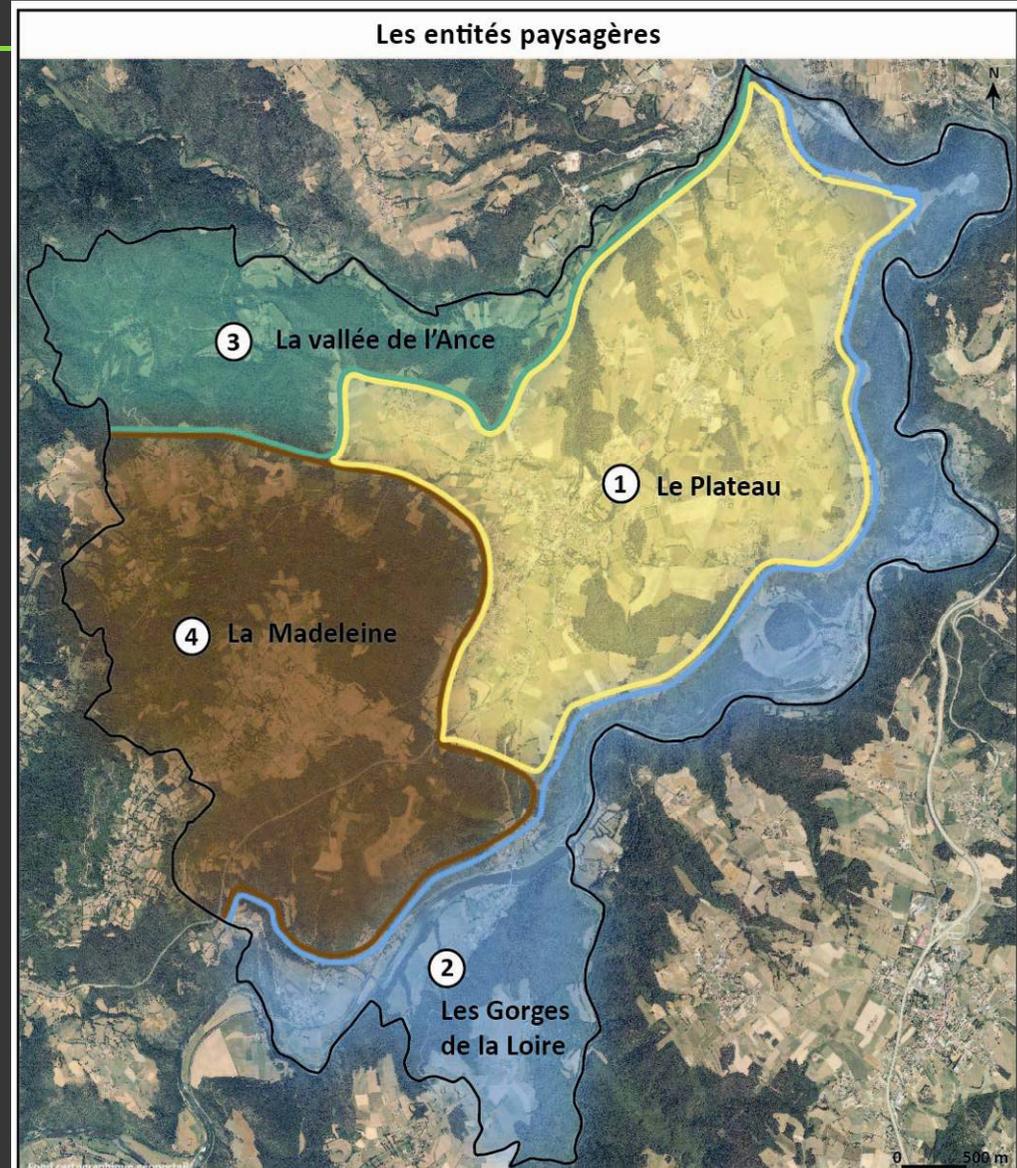
La perception paysagère est donc extrêmement diversifiée.

1 - le plateau central qui a historiquement accueilli les activités humaines

2 - les Gorges de Loire, site naturel emblématique

3 - la vallée de l'Ance au tracé tourmenté

4 - le Mont de la Madeleine à l'Ouest de la commune, aux altitudes les plus élevées



# Perceptions paysagères



## ■ Le plateau central

- Paysage légèrement collinaire au pied du Mont de la Madeleine
- Des boisements sont également présents plus particulièrement le long des petits cours d'eau.
- Un panorama large et aéré en direction du Nord. mais rapidement arrêté par les reliefs élevés du Mont de la Madeleine.
- Le plateau accueille :
  - les principales voies de communication permettant la traversée de la commune selon un axe Nord-Sud,
  - l'activité agricole traditionnelle d'élevage bovin mais également les cultures,
  - les activités économiques de façon plus récente au Nord du bourg, de part et d'autre de la RD 42.



# Perceptions paysagères



## ■ Les Gorges de la Loire

- La Loire sépare les deux grands plateaux de Craponne au Nord-Ouest et du Velay oriental au Sud-Est.
- Alternance entre des gorges étroites encaissées et des élargissements dont les méandres accueillent de petits bancs de sable.
- Une végétation différente selon l'ensoleillement des versants et la topographie :
  - les boisements de résineux sur les versants orientés au Nord,
  - les boisements de feuillus recouvrent les versants orientés au Sud.
  - une lande et une végétation plus arbustive sur les versants escarpés.



# Perceptions paysagères



## ■ Les Gorges de la Loire

- L'occupation de l'espace laisse une large place aux espaces naturels qu'ils soient boisés ou rocheux.
- Les traces de l'activité agricole disparaissent en raison d'une topographie peu adaptée .
- L'occupation de l'espace par l'homme s'est principalement produite avec le développement de la voie ferrée et plus particulièrement aux points d'arrêt (Confolent, Bransac , Brenas).

De façon plus récente, l'activité touristique a également connu un certain développement. Elle marque le paysage par la présence d'équipements d'accueil touristique, plus particulièrement sur le secteur de Confolent. On note ainsi la présence d'un camping ainsi que de nombreuses habitations légères.



# Perceptions paysagères



## ■ La vallée de l'Ance

Vallée étroite fortement cloisonnée par l'extrémité Sud-Est du Plateau de Craonne et le Mont de la Madeleine.

La vallée de l'Ance a conservé son caractère sauvage et l'occupation humaine reste discrète.

Les boisements mixtes de feuillus et résineux couvrent les flancs des reliefs .

Les flancs les plus escarpés laissent apparaître des plaques rocheuses sans couvert végétal.



# Perceptions paysagères



## ■ Le Mont de la Madeleine, un relief volcanique

Le Mont de la Madeleine s'élève en effet à 970 mètres d'altitude et domine le plateau central.

Le couvert végétal essentiellement est composé de boisements.

Une agriculture modeste est encore présente sur l'étage intermédiaire (entre 650 et 800 mètres) sur les versants Sud-Est.: zones de pâtures

Cette histoire agricole se lit dans le paysage avec la présence de murets de pierres sèches, de plantations en alignement dont l'objectif est de stabiliser le sol et abriter du vent.



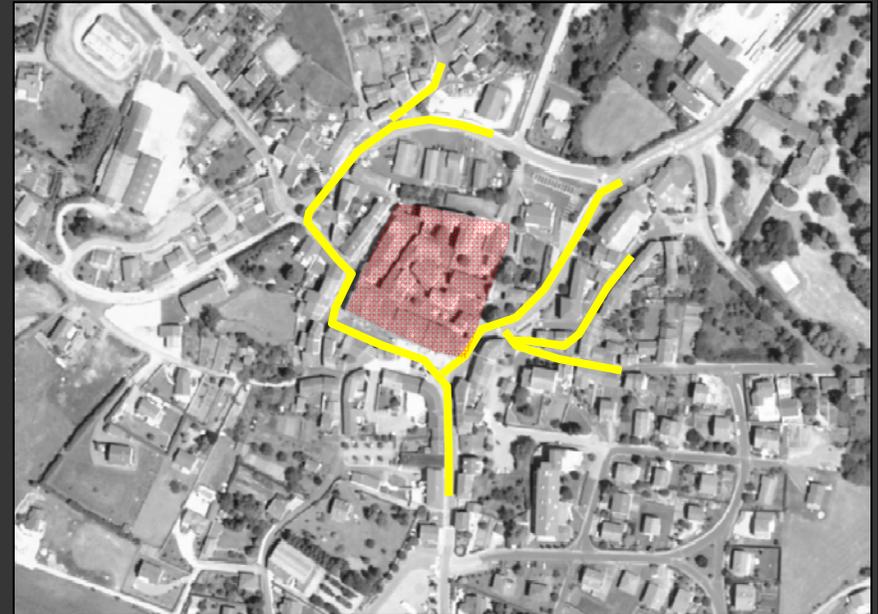
# Une organisation urbaine hiérarchisée

## ■ Le bourg de Beauzac

### ■ Le site fortifié

Il est encore très lisible dans l'organisation urbaine. Sa structure carré et son tissu urbain dense ont été relativement préservés. L'espace central ne comporte que trois accès dont deux correspondent aux anciennes portes du site fortifié.

Le réseau de voies internes peut être qualifié de ruelles desservant l'ensemble du bâti constitué d'immeubles de trois niveaux, construits de façon mitoyenne.



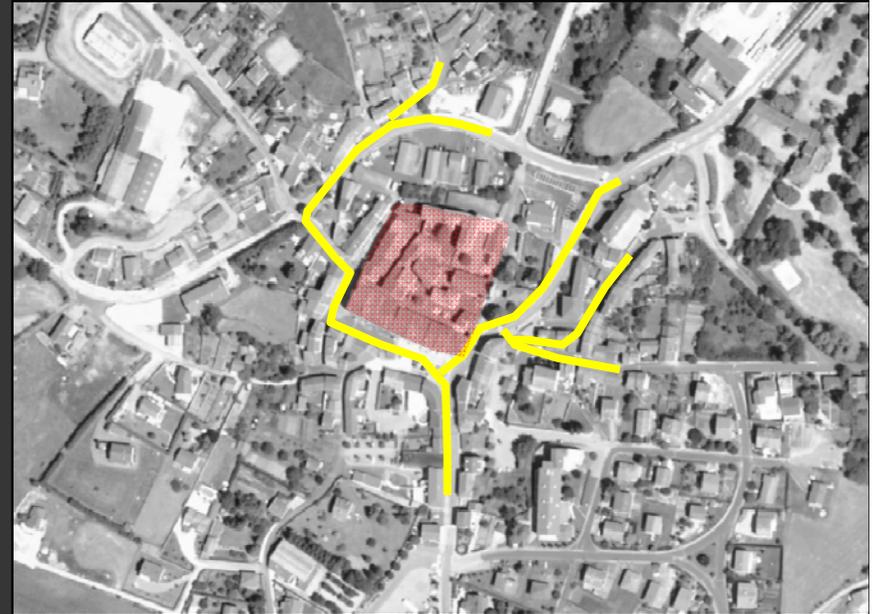
# Une organisation urbaine hiérarchisée

## ■ Le bourg de Beauzac

### ■ La première extension urbaine

Le bourg s'est ensuite étendu au-delà des remparts selon une organisation structurée formant des fronts de rues continus le long de la voie contournant le bourg.

Les voies sont légèrement plus larges, mais on retrouve un bâti dense de deux à trois niveaux en moyenne. Les constructions sont mitoyennes et forment un front bâti continu qui ceint le site fortifié.



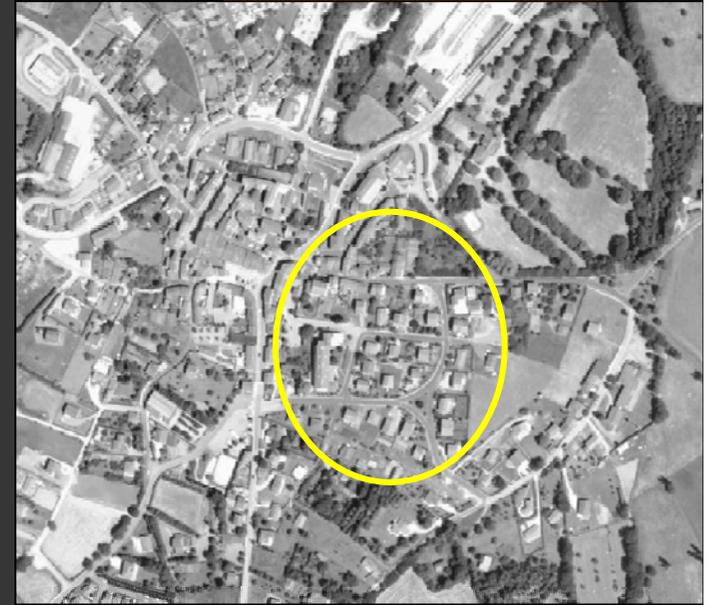
# Une organisation urbaine hiérarchisée

## ■ Le bourg de Beauzac

### ■ La première extension pavillonnaire

Les extensions récentes ont été localisées sur la partie Sud-Est du bourg. Il s'agit d'un bâti pavillonnaire caractéristique des années 60 et 70. Les constructions se sont faites de façon organisées, par îlots. Le découpage parcellaire est très régulier et chaque habitation est desservie directement depuis les voies publiques.

Ces extensions sont de l'habitat pavillonnaire implanté au cœur des parcelles. Les maisons individuelles ont généralement deux niveaux.

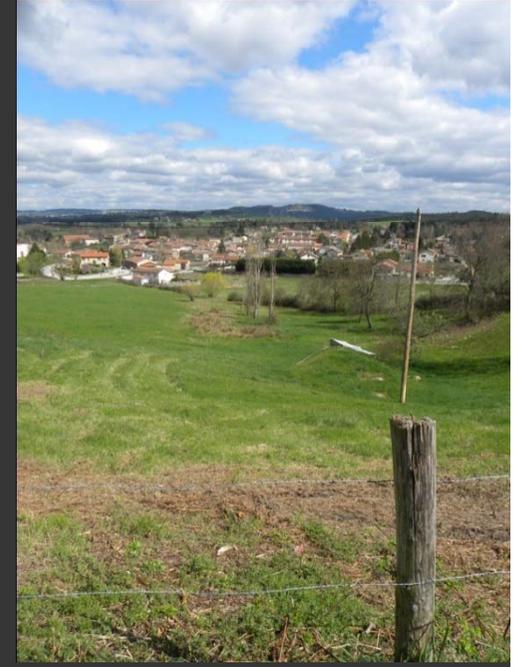


# Une organisation urbaine hiérarchisée

## ■ Le bourg de Beauzac

### ■ Les extensions linéaires récentes

Les extensions récentes se sont faites de façon linéaire le long des axes de communication. Elles laissent de vastes espaces non construits au sein de l'enveloppe urbaine.



# Une organisation urbaine hiérarchisée

## ■ Le bourg de Beauzac

- Des extensions sur un axe Nord – Sud qui ont atteint les villages de :

- La Varenne au Nord



- Les Vivats au Sud



# Une organisation urbaine hiérarchisée

## ■ Les villages

Des villages portent une histoire communautaire dont on peut retrouver des traces dans l'organisation urbaine :

le four banal (four à pain du village), le lavoir, la fontaine, l'abreuvoir, le métier à ferrer les bœufs, la croix ou le calvaire et aussi la maison de béate .

Il reste globalement très peu de traces de la présence des maisons de béates.

On retrouve dans cette catégorie les villages de :

Chazelet  
Pirrolles  
Le Monteil  
Combres  
Liorac  
Vaures  
Brenas  
Le Vialard  
La Fraise Bas.



Chazelet



Pirrolles



Combres

# Une organisation urbaine hiérarchisée

## ■ Les villages

### ■ Les villages organisés autour d'un espace public

La structure bâtie est dense et resserrée, les habitations traditionnelles non mitoyennes et des espaces privatifs entre chaque construction.

La vie s'organisait autour d'un espace commun (biens de section), accueillant les équipements communs évoqués précédemment.

Aujourd'hui, ces espaces sont souvent plantés en herbe et bien entretenus.



# Une organisation urbaine hiérarchisée

- Les villages

- Les villages organisés autour d'un nœud de communication



# Une organisation urbaine hiérarchisée

## ■ Les ensembles bâtis isolés

Ils sont liés à l'activité agricole et n'accueillent encore aujourd'hui que très peu de constructions neuves, voire aucune.

C'est par exemple le cas de Chevalier, Les Bernauds, Grand Champ, Bérard....



# Une organisation urbaine hiérarchisée

## ■ Les villages

### ■ Les villages « médiévaux »

Ces villages ne se sont pas développés.

Il s'agit des villages de La Grange et de La Frétisse.



La Grange



La Frétisse

# Une organisation urbaine hiérarchisée

## ■ Les ensembles bâtis traditionnels

Ces villages ont souvent une origine agricole mais ne se sont développés que ces dernières décennies et sont identifiables aujourd'hui en tant qu'entité urbaine importante. C'est le cas des villages de :

- Proriot
- Chizeneuve
- Confolent et Brensac dont le développement

est à mettre en relation avec la voie ferrée et l'intérêt touristique porté aux gorges de la Loire.



Bransac



# Une richesse patrimoniale

- Les sites et bâtiments historiques



# Une richesse patrimoniale

## ■ Le petit patrimoine

- Les croix
- Les fours à pain
- Les métiers à ferrer les bœufs
- Les croix



# Une richesse patrimoniale

- **Le petit patrimoine**

## Les maisons de Béates



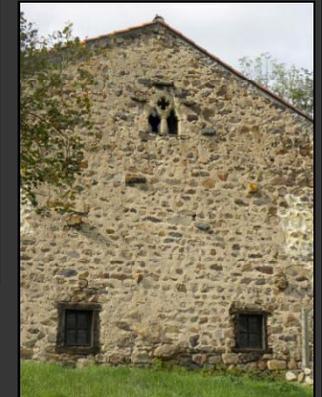
# Une richesse patrimoniale

## ■ L'architecture locale

Les bâtiments étaient traditionnellement construits en pierres non appareillées et couverts en lauze, d'une pente d'environ 40 %. dégageant des proportions où la hauteur des murs est largement supérieure à l'épaisseur des toits.

Les ouvertures sont petites, souvent encadrées par de belles pierres taillées.

Une «montée de grange» permettant d'accéder au grenier localisé au-dessus de l'étable.



# Une richesse patrimoniale

## ■ L'architecture locale

Les projets de réhabilitation de qualité  
parfois très différentes



# Une richesse patrimoniale

## ■ L'architecture locale

- Aujourd'hui l'architecture des pavillons n'a plus les caractéristiques locales



# Une richesse patrimoniale

## ■ L'architecture locale

Une architecte respectée dans la réalisation  
des équipements publics

